

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

Le mot de la présidente

SOMMAIRE

- p1** : Le mot de la présidente
- p2** : Solidarité internationale
- p3** : Assemblée générale de Convergence
- p4** : Education
- p5** : SNCF : les raisons d'une grève
- p5** : Réforme territoriale
- p6** : Coup de gueule

Henri Proglio touchera-t-il « son » double salaire ? Cela semble être une des grandes questions du moment... Mais non, mais non, la question n'est pas celle-ci, M. Proglio l'a précisé : il veut juste 2 millions d'euros, et peu importe qu'ils lui soient payés par EdF ou Véolia !

Pour les traders français, le bon temps est revenu, merci pour eux : 300 000 € en moyenne pour chacun d'eux cette année ; et pourtant le Président Sarkozy vient de le réaffirmer : « le métier d'un banquier n'est pas de spéculer ». Pendant ce temps, les députés ont voté l'imposition des indemnités pour accident du travail.



Malgré l'augmentation de 700 000 chômeurs en un an, le même Nicolas Sarkozy, assure également que le chômage va baisser dans les semaines qui viennent. Pour qui ? Il est vrai qu'on nous chante aussi que c'est la fin de la crise. Nos concitoyens, eux, tremblent toujours pour leur emploi – quand ils en ont un – et la précarisation continue de se généraliser... Les usines occupées pour cause de délocalisation, et pour obtenir un meilleur dédommagement, se multiplient. Il s'en est fallu de peu que Renault déménage les chaînes Clio de Flins pour la Turquie. Avec un Etat totalement désengagé de la politique industrielle, ce ne sont pas les gesticulations d'Estrosi qui nous rassurent pour l'avenir. Depuis l'ère Sarkozy, les patrons l'ont bien compris : il n'est même plus utile de faire semblant de se préoccuper de l'intérêt national pour passer à la caisse : privatisation des profits, socialisation des pertes, l'adage est appliqué à la lettre.

Qui croit encore en Sarkozy ? De la taxe carbone à la suppression de la taxe professionnelle, de Copenhague à Davos, il réussit à décevoir même les siens. On s'en moquerait si ce n'était toujours les mêmes - le monde du travail - qui paient. Et si un clair espoir de changement se profilait à l'horizon. Hélas, l'espoir électoral, seule la droite semble s'atteler à le préparer en la personne de Dominique de Villepin, dont il nous faut rappeler ici que c'est un vrai Chiraquien... de droite. On lui doit quand même de belles attaques contre le Code du travail !

En face, la gauche manque toujours d'un projet construit devant les Français.

L'affaire des retraites est exemplaire. Pour la leader de la gauche, Martine Aubry, il faut avant tout paraître sérieuse vis-à-vis de l'élite économique auto-proclamée : il est donc naturel de « reculer l'âge légal de départ à la retraite de 1 ou 2 ans ». Certes, elle s'est fait rappeler à l'ordre par une partie du PS. Mais être la chef du PS est une chose, être candidat(e) à la présidence de la République en est une autre. Quid d'une véritable prise de position de l'ensemble de la gauche politique qui compte, sur l'âge de la retraite, mais également sur le financement des retraites, sur le partage des richesses, sur le partage des gains de productivité, par exemple ?

Poser cette question, c'est aussi poser la question du financement de la santé, de l'éducation, des services publics en général. Poser cette question, c'est également poser la question de la ré-industrialisation du pays, de la relance de la production de la France et en France, du type de production et de qui la contrôle.

On n'a pas vraiment l'impression que nos partis s'y intéressent et portent ce débat devant le peuple. Eh bien, à RESO, nous allons faire prochainement quelques propositions en ce sens. Et essayer d'aller pour cela au devant des citoyens.

Marinette BACHE



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Un avenir pour Haïti

Par Eric FERRAND

Le violent tremblement de terre qui a durement frappé Haïti a rappelé au monde entier l'existence de ce pays, l'un des plus pauvres du monde. Un formidable élan de générosité a suivi pour tenter de sauver des vies et apporter de l'aide de première urgence à la population.

Les soutiens à cet égard, en France, n'ont pas manqué mais il est indispensable de réaffirmer qu'au-delà de l'expression de la tristesse face aux souffrances du peuple haïtien et aux dévastations provoquées par le séisme, c'est une solidarité en acte, durable, que la France, elle plus que tout autre, doit apporter.

Car notre solidarité ne saurait être symbolique ou se réduire à un médiatique discours de circonstance. Un discours convenu.

Il ne s'agit pas maintenant d'énumérer des lieux communs compassionnels. Il faut en revanche poser des gestes concrets. Aider, c'est d'abord apporter un soutien humanitaire aux heures de la plus grande détresse mais c'est aussi œuvrer pour la reconstruction qui doit venir réparer le désastre et les dévastations d'aujourd'hui.

Il nous faut faire preuve sur ce point de la plus grande vigilance et exigence : les Haïtiens savent ce qu'il en est de la solidarité mondiale et de son oubliée mémoire quand, une fois l'émotion passée, une fois les

caméras braquées sur d'autres actualités, on les oublie. Je pense, en particulier, aux catastrophes naturelles qu'a connues le pays, ravagé par les ouragans et les tempêtes en 2005 et 2008 et abandonné à son sort.

Oui, les Haïtiens ont besoin de preuves concrètes de solidarité pour faire face à l'adversité et se relever. Et nous devons collectivement chercher tous les moyens à mettre en oeuvre pour reconstruire le pays, pour aider à la restauration d'une agriculture locale et soutenir enfin la production alimentaire en Haïti afin que les effets dévastateurs du séisme ne viennent pas encore aggraver la faim dans le pays.

Il est urgent de restaurer toutes les infrastructures et de permettre l'éclosion et l'aboutissement de projets dynamiques : recréer les unités de soins et d'éducation en même temps que les services indispensables à la libre administration du pays par les Haïtiens eux-mêmes. Cette aide n'est pas charité ni assistanat, et ne saurait conduire à la mise en tutelle d'un pays qui a combattu si âprement pour son indépendance ; cette aide, nous la devons au peuple haïtien au regard de l'Histoire, la sienne et la nôtre mêlées ; cette aide, nous la lui donnerons pour qu'il préserve sa dignité et son indépendance si chèrement acquises dans le sang, guidé qu'il fut par sa foi en un peuple souverain.

Intervention de **Patrick Le Hyaric**,

Député du Parlement européen (PCF, groupe GUE-NGL)
lors de la séance du PE – Strasbourg 19 janvier 2010

Monsieur le Président,
Madame la Vice-présidente, Haute Représentante

Je veux dire une nouvelle fois combien nous sommes bouleversés par ce que doit endurer le peuple Haïtien, les enfants d'Haïti, depuis maintenant sept jours. Ils survivent dans un enfer.

L'élan de solidarité mondiale fait chaud au cœur mais il doit encore se renforcer, être mieux coordonné au seul service d'une population assoiffée, affamée, privée de maisons et des soins médicaux les plus élémentaires. Nous saluons toutes celles et ceux qui y participent.

L'Union européenne a décidé de débloquer de premiers moyens financiers, nous nous en félicitons, mais il ne faut pas en rester là. L'aide de l'Union européenne doit être considérablement augmentée et le système bancaire mondial mis à contribution.

Les surplus alimentaires européens doivent être acheminés pour les populations haïtiennes. Notre continent a une véritable dette vis-à-vis d'Haïti, un devoir de réparation après tant d'années de domination, de pillage.

Il faut tirer toutes les leçons de la mise sous tutelle de cette île "perle des Caraïbes" par les institutions financières internationales qui l'ont asphyxié avec la dette odieuse et le service aussi odieux de cette dette.

Notre parlement devrait se prononcer pour l'annulation immédiate et sans condition de la totalité de cette dette.

Le groupe de la GUE/NGL souhaite que la conférence, qui aura lieu prochainement à Montréal, prépare efficacement une conférence internationale de réparation, reconstruction et développement durable d'Haïti.

Cette reconstruction doit être placée sous l'égide des Nations Unies, de telle sorte que le peuple Haïtien retrouve sa souveraineté économique et politique.

Haïti ne doit pas être l'enjeu d'une bataille de domination entre grandes puissances. Ainsi, tout en saluant les efforts de solidarité des Etats-Unis, nous mettons en garde et nous refusons que cette terrible catastrophe serve aux dirigeants nord-américains de prétexte pour occuper l'île, l'administrer et y installer des bases militaires.

L'Europe doit être exemplaire. Elle ne doit voir qu'un objectif, un seul souci : le peuple, les enfants d'Haïti.

Je vous remercie.

Résistance Sociale solidaire du peuple d'Haïti

Résistance Sociale vous invite à participer à l'action de l'A.E.D. (Association Echange Développement). Cette structure, fondée en 1970 à l'initiative de Marcelle Rémérand, notre correspondante en Touraine, est une association-support d'aide à une amorce de développement en Haïti.

Siège social : 58, boulevard Heurteloup - 37000 Tours

CCP : (AED) La Source 5-604-95 Z

Téléphone : 02 47 05 18 56 ou 02 47 37 52 56

Merci pour votre générosité !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CONVERGENCE

Intervention de Jean-Claude CHAILLEY, secrétaire général de Résistance Sociale

Résistance Sociale est une association fondée en 2003 après la victoire de Chirac. Elle est composée essentiellement de femmes et d'hommes intéressés par la question sociale, syndicalistes d'à peu près tous les syndicats, militants politiques appartenant à différents partis de gauche, militants associatifs. Créée initialement en réaction à l'absence de véritable débat sur les questions sociales lors de la présidentielle de 2002, son objectif est bien sûr de résister à la droite et au MEDEF, de préparer la reconquête, mais aussi de fournir, notamment à travers ses colloques annuels (les Vendémiaires de Réso), un cadre de dialogue informel aux militants, où chacun peut s'exprimer à titre individuel, contrairement à ce qui se passe dans un collectif où chacun défend les positions de son organisation. RESO est une association pluraliste dont la pensée propre s'enrichit de cette pluralité; et le débat reste pour nous essentiel car nous ne prétendons pas avoir une réponse toute faite sur tout, même si les réponses que nous acceptons ne peuvent qu'être appuyées sur un certain nombre de principes : le refus de la mondialisation libérale ou le primat accordé au salariat par exemple. RESO a aussi un journal à parution régulière, où, à côté de textes des membres de l'association, sont publiés des écrits concernant la question sociale, qu'il nous paraît utile de faire connaître. Des points de vue contradictoires peuvent y être développés. Notre champ d'action concerne le privé comme le public. Nous nous sommes mobilisés sur les réformes du Code du travail, le CPE, le CNE, mais aussi en soutien à tous les secteurs du service public. Nous travaillons à la nécessaire unité des luttes du public et du privé.

RESO est membre de Convergence, bien sûr.

Un enseignement de quelques luttes.

Franchises médicales

Un collectif national contre les franchises, pour l'accès aux soins pour tous, s'est créé suite à une pétition d'un médecin, le Dr Lehmann, qui a remporté un succès dont il ne savait pas quoi faire. Résistance sociale, Convergence en sont parties prenantes. Mobilisation ; puis est intervenue la loi Bachelot.

On avait compris que c'était un projet majeur pour Sarkozy, donc les 3 collectifs nationaux se sont mis ensemble pour mobiliser personnels, usagers, élus et partis de gauche : le collectif national hôpitaux et maternités de proximité, le collectif national contre les franchises et bien sûr Convergence.

On a avancé, on a popularisé, le Pr Grimaldi et le MDH ont rejoint la mobilisation. On a probablement gagné la bataille de l'opinion, car maintenant en plus de tous les militants, une forte proportion de la population est consciente des méfaits.

Loi Bachelot

Sur l'Île-de-France, l'intersyndicale de l'AP-HP, CGT, SUD santé sociaux, FO, CFTC a bien fonctionné. Mais, malgré nos efforts, la mobilisation n'a guère dépassé le secteur santé. Insuffisant pour contrer une réforme majeure pour N. Sarkozy.

La loi Bachelot est passée.

La mobilisation continue cependant: Plusieurs axes :

- Mobilisation contre la mise en œuvre de la loi; plateforme destinée à remobiliser unitairement sur des points forts, dont l'exigence d'abrogation de la loi Bachelot.

Réforme de La Poste

Comme prévisible, sitôt votée la loi Bachelot, Sarkozy est passé à La Poste.

La mobilisation contre la réforme de La Poste a marqué une étape importante. Résistance Sociale a dénoncé les 2 volets de la loi : le changement de statut et l'ouverture totale à la concurrence. Vous connaissez le succès de la votation, notamment grâce à la mobilisation des élus. On savait que comme Sarkozy ne retirerait pas de lui-même sa loi, il fallait franchir un cran supplémentaire important dans la mobilisation. On n'a pas réussi, la loi est passée.

Une manche pour nous, la votation, une manche importante pour Sarkozy : le vote de la loi. Il faut gagner la belle, c'est-à-dire l'abrogation et rester mobilisés pour empêcher la privatisation.

Comme disait Anicet le Pors, quand la droite revient au pouvoir, elle défait ce qu'a fait la gauche. Quand la gauche revient au pouvoir, elle garde ce qu'a fait la droite. A suivre...

Pour nous, la nationalisation, le monopole ne sont pas des gros mots. Ils doivent être préservés dans certains cas. Résistance Sociale demande l'abrogation des 2 lois : la loi Bachelot et la loi sur la réforme de La Poste, y compris son volet sur la fin du monopole postal.

A l'avenir, il va falloir amplifier considérablement la mobilisation car avec les problèmes budgétaires, 116 mds de déficit au budget 2010, + 32 mds de déficit de la Sécurité sociale qui s'ajoutent dans les critères européens, avec la dette, l'offensive des libéraux va s'amplifier.

Il va falloir mobiliser toutes les fonctions publiques, les salariés, usagers, élus.

Il y a les états généraux qui se mettent en place. Il y a aussi Convergence, ce qui n'est pas identique, et bien sûr le travail avec les collectifs nationaux existants, que ce soit La Poste, les hôpitaux et maternités, les franchises, l'INSEE, les Psy...

CONTIS : une victoire malgré tout

La décision est tombée : les six salariés de Continental à Clairoix (Oise) à qui on reprochait d'avoir « saccagé » la sous-préfecture de l'Oise, n'ont finalement été condamnés par la cour d'appel d'Amiens qu'à des amendes de 2000 à 4000 euros. Résistance Sociale se félicite de cette décision qui reconnaît le caractère limité des dégâts occasionnés, même si on se doit de regretter qu'un conflit social se termine devant un tribunal, pénal de surcroît.

Il convient de rappeler que ces gestes de colère étaient motivés par l'annonce du maintien de la décision de fermeture de l'entreprise, entraînant le licenciement de 1 120 personnes.

Pourquoi la politique éducative de la majorité sarkozyste est une contre-réforme ?

Par Francis DASPE, Secrétaire général de l'Agaureps-Prométhée(*)

La communication sarkozyste s'emploie à faire passer les différentes réformes gouvernementales comme des avancées indispensables à toute entreprise de modernisation et d'adaptation de notre pays. En dépit de ces manipulations de circonstance, les acteurs du mouvement social et les salariés ne se font pas abuser par ces discours dilatoires. Ils savent pertinemment qu'il s'agit de « contre-réformes » régressives, voire franchement réactionnaires au sens premier et plein du terme. Le secteur de l'enseignement illustre parfaitement ce qui traduit à la fois une imposture consternante et une dérive préoccupante. La connaissance du passé peut permettre de percevoir avec clarté le présent immédiat afin d'alerter nos concitoyens de cette réalité malheureusement sans équivoque. Quelques rappels historiques comparatifs sur les conditions d'organisation du corps des instituteurs en fournissent à cet égard un exemple édifiant. Cette organisation s'effectua principalement en s'émancipant, progressivement et non sans mal, de la tutelle de l'Église. Une étape véritablement déterminante est à retenir dans ce processus. À partir de 1854, le recteur d'académie nomma seul les instituteurs, les dégageant de la sorte du contrôle de l'Église et du « certificat de bonnes mœurs » que cette dernière délivrait.

On ne peut s'empêcher de rapprocher cette mesure du discours du Latran du président de la République dans lequel il théorisait la supériorité intrinsèque du prêtre sur l'instituteur dans la transmission des valeurs, au motif qu'il manquera toujours au second « la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ». C'était aussi dégager les instituteurs de l'ingérence des notables locaux par une mise à distance salutaire des intérêts privés et des agissements clientélistes dans le fonctionnement de l'école. Force est de constater que l'on se dirige aujourd'hui dans la direction inverse avec les projets d'autonomie qui voient le jour au travers de la mise en place des Epep (Établissements publics d'enseignement primaire) s'orientant vers un mode managérial ou avec la présidence des conseils d'administration des lycées confiée à des personnalités extérieures dites « qualifiées » (par exemple élus locaux ou chefs d'entreprise). Le prestige qui s'attacha aux instituteurs découla pour partie de la solide formation spécifique qui leur fut peu à peu accordée. Si les prémices datèrent de la loi Guizot de 1833 créant les Écoles normales, l'accélération décisive se produisit sous la IIIe République, sous laquelle l'acte d'enseigner devint

un métier qui devait faire l'objet d'un apprentissage. La récente loi de recrutement et de formation des enseignants, connue sous le terme de « mastérisation », contrevient gravement à cette garantie élémentaire et à ce principe de bon sens en réduisant à la portion congrue le temps de formation, sous couvert d'économies budgétaires. La IIIe République octroya également aux instituteurs un statut qui participa grandement à façonner leur image de « hussards noirs » de la République.

En 1889, le corps des instituteurs intégra la fonction publique, portant à son terme le processus de sécularisation de l'institution scolaire. Cette fonctionnarisation représentait la condition sine qua non pour un exercice empreint de sérénité de leur métier. Depuis quelques années, nous assistons au contraire à une gigantesque entreprise de destitution de l'enseignant qui passe notamment par une volonté sourde de casser les statuts (les décrets de mai 1950 sont régulièrement dans le collimateur, que ce soit avec celui de Robien de 2006, le rapport Pochard de 2008 ou les versions successives de la réforme du lycée). Le recours de plus en plus systématique à des précaires (les fameux vacataires recrutés pour un contrat de droit privé de 200 heures, sous-payés pour être ensuite congédiés sans autre préavis) s'inscrit dans cette logique dévastatrice d'abaissement. Il est vrai que les libéraux ont fait du démantèlement de la « forteresse enseignante », une priorité.

La quasi-totalité des dernières dispositions ou intentions gouvernementales se situe résolument à rebours de l'évolution séculaire qui avait permis la structuration du service public de l'éducation nationale, institution de la République par excellence. Elles dessinent en creux un projet de société sans contestation possible rétrograde. Certes, nous ne sommes pas encore revenus au temps de Vichy qui décida de supprimer les Écoles normales considérées comme des foyers de sédition. Mais il convient d'affirmer avec autant de force qu'il existe davantage que de simples relents réactionnaires dans la politique éducative de l'actuelle majorité. Les remises en cause du droit de grève et la criminalisation de la contestation ne risquent-elles pas de donner des idées aux nostalgiques du serment d'allégeance que Vichy imposa aux enseignants ? Sans verser dans la dramatisation et l'anachronisme de mauvais aloi, contentons-nous de dire qu'il y a tout de même matière à s'alarmer.

(*) Association pour la Gauche républicaine et sociale – Prométhée

ACTUALITÉ SOCIALE

SNCF : les raisons d'une grève

Par Rémi AUFRERE

Dans le cadre du préavis national de grève unitaire déposé le vendredi 22 janvier, la direction de l'entreprise a reçu les fédérations CFDT, CGT, UNSA, SUD-Rail, le mardi 26 janvier 2010. Lors de cette rencontre, malgré le vote unanime des élus du personnel et représentants des salariés au CCE et au CA contre les orientations du budget 2010, la direction persiste. Elle persiste, en confirmant la suppression de 3 600 emplois en 2010. Cette baisse des effectifs à la SNCF s'inscrit, une nouvelle fois, dans l'affaiblissement de l'établissement public et l'écrémage des trafics, comme c'est de nouveau le cas pour le transport marchandises (- 18,6 %). Elle persiste, en accélérant les transformations de l'entreprise où la logique des résultats comptables prend le pas sur les missions de service public, où les filiales et les externalisations multiples d'activités affaiblissent sérieusement l'EPIC SNCF. Cette politique inacceptable, tant pour les fédérations syndicales que pour la majorité des cheminots, est menée à marche forcée par la direction et le gouvernement. Les résultats qui en découlent sont en opposition avec l'intérêt de la collectivité nationale et les garanties collectives des cheminots. En lien avec ces choix économiques, la politique sociale de la SNCF est en berne au regard de la situation salariale. En effet, sur les salaires et pensions, face aux difficultés vécues au quotidien, le pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités doit être préservé et amélioré. Les fédérations syndicales des cheminots considèrent que la direction et le gouvernement restent sourds, depuis trop longtemps, aux revendications et aux exigences des cheminots, exprimées par leurs représentants. La CFDT, la CGT, l'UNSA et SUD Rail appellent donc l'ensemble des cheminots à cesser le travail le mercredi 3 février, dans le cadre du préavis de grève couvrant la période du mardi 2 février 2010 à 20 heures au jeudi 4 février 2010 à 8 heures.

COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

RÉFORME TERRITORIALE

Résistance Sociale se félicite du rassemblement contre la réforme territoriale à l'initiative du Conseil général du Val de Marne, devant la Préfecture de Créteil.

La République, depuis 1789, c'est un état centralisé assurant un minimum d'égalité sur tout le territoire. Mais la République c'est aussi la décentralisation avec ses 36 000 communes, ses 100 départements.

La réforme territoriale remet en cause la République, la démocratie, avec la disparition programmée de plus de 30 000 communes, la perte d'autonomie pour celles qui restent, « l'évaporation » des départements pour reprendre la formule de M Balladur

Mais ce n'est pas une recentralisation autour de l'état qui abdique ses pouvoirs à Bruxelles et aux collectivités territoriales, tout en les privant de moyens.

Au triptyque Républicain état – département – commune, Sarkozy substitue intercommunalités forcées, métropoles, régions, Europe

Cette réforme a un contenu économique et social

La RGPP, la réforme de l'état, la suppression de la taxe professionnelle, la loi Bachelot, la privatisation de La Poste, la réforme territoriale, sont une seule et même politique, la politique libérale qui a conduit à la crise et perdure.

Elle interdit de fait aux communes et départements de se substituer ou de compléter l'action de l'état, notamment dans le domaine social.

Elle s'inscrit dans la politique d'austérité et de régression sociale destinée à revenir dans les critères du Pacte de stabilité européen. Hier M. Woerth annonçait une offensive sans précédent contre les services publics avec la coupe de 50 mds € de budget par an sur les fonctions publiques la Sécurité sociale, les retraites.

Nous nous félicitons du rassemblement réalisé ce soir de 1 500 élus, militants politiques, syndicaux, associatifs, citoyens. Ce rassemblement doit encore s'élargir et prendre une dimension nationale.

La République, notre modèle social, sont en danger

Retrait de la réforme territoriale !

COUP DE GUEULE

Pour une véritable retraite pour tous

Par Charles LABATIE

Alors que la crise sociale atteint des sommets, le gouvernement et Nicolas Sarkozy font comme si celle-ci était derrière nous.

Pire, ils l'aggravent en cassant le Code du travail et les services publics : mise en place de la rupture conventionnelle du contrat de travail, du travail le dimanche, du « Pôle emploi » qui sous-traite à des agences d'intérim le dossier des chômeurs, privatisation de La Poste, déstructuration des hôpitaux publics dont l'AP-HP... toute forme de solidarité doit être éliminée sinon éliminée! Permettre aux nantis de disposer de privilèges semble être le seul horizon de ce gouvernement socialicide.

Et quelle est, avec les impôts et la santé, la première forme de solidarité ? Les retraites bien sûr ! Et pourquoi en si bon chemin le gouvernement ne remettrait-il pas en cause une grande conquête de la gauche de 1981 ? Le droit à retraite à 60 ans par exemple !

Le prétexte de la durée de vie est fallacieux :

On se souvient de l'étude de l'INED réalisée en 2008. Un ouvrier est en moyenne indemne de toute incapacité jusqu'à 59 ans. Un cadre jusqu'à 69 ans. Donc, qui, à part une minorité de privilégiés dont les amis et les proches de M. Sarkozy, « profite » de sa retraite ? Certainement pas les salariés !

Un précédent existe : la monstrueuse réforme Balladur ! Celle-ci empêche concrètement les salariés les plus modestes de partir à 60 ans !

Ajoutons aujourd'hui que plus les salariés sont modestes, plus ils auront connu des périodes de chômage et de RMI, des « temps partiels choisis » contraints (contraint par l'employeur, contraint pour faire des économies de nourriture, etc.), plus longtemps ils devront cotiser. Mais comme ils ne seront pas en capacité physique et/ou psychologique de le faire, en fait ils toucheront une retraite extrêmement faible si ce n'est le minimum vieillesse. La faute à qui si le chômage perdure ? La faute à qui si des gens dorment encore dans la rue ? Aux salariés ? Aux précaires ? Aux SDF ?

Car le bout du bout, le but des libéraux c'est trouver le maximum de subterfuges pour faire baisser le plus possible le montant des retraites versées ! Tout le reste est du vent, du cinéma ! ... et si au

passage on peut faire plaisir aux lobbies des banques et des assureurs en créant la retraite par capitalisation, pourquoi pas ?

Le chiffon rouge du déficit est une imbécillité :

Payer un retraité plutôt qu'un chômeur paraît du simple bon sens ! Quel intérêt d'allonger la durée de vie au travail alors que les chômeurs sont plus de 10% de la population active ? Quel intérêt de voir des travailleurs qui ont exercé un dur métier être encore plus nombreux à mourir avant de percevoir leur retraite ou les quelques années qui suivent sa perception ? Est-ce que cela peut être économiquement justifiable ? Comment justifier que des salariés ayant été pressurés toute leur vie bénéficient ne serait-ce que d'un an de moins de retraite ? Comment justifier que déjà, avec le système actuel, ceux qui ont connu les dures conditions de la désocialisation et/ou du chômage ne toucheront jamais une retraite décente ?

Le baby-boom n'est plus qu'un prétexte :

Depuis les années 80, les naissances progressent. En attendant, si « le gouffre devient abyssal », si « l'équilibre actif/passif est rompu » pour une vingtaine d'années, **doit-on ne pas faire participer les capitaux et les grosses fortunes à cet effort ou sacrifier une des principales avancées de l'après-guerre ?** Les capitaux doivent être taxés bien sûr. Les plus-values boursières, les hautes rémunérations, les revenus fonciers... doivent être mis à contribution si l'équilibre actif/retraité est en péril comme l'indiquent les libéraux. Bien entendu, ce n'est pas le gouvernement qui le fera. Au contraire !

La réalité c'est que la droite ne souhaite pas taxer le capital alors qu'il apparaît évident qu'il doit être mis à contribution : après une vie passée à travailler pour permettre aux fortunes de se faire, est-ce trop demander d'accorder à tous les salariés le droit de profiter pendant quelques années d'une vie paisible et sereine ?

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)